



## Appel à participation 2018 Sentier des passeurs Passeurs d'ombres et de lumières

Déjà la nouvelle édition 2018 du *Sentier des passeurs – Passeurs d'ombres et de lumières*<sup>1</sup> pleine de surprise s'annonce ! Hélicoop serait heureuse d'accueillir le plus grand nombre de créations sur ce sentier merveilleux. Vous pouvez présenter un projet personnel ou sous la forme d'un collectif.

### **Le thème retenu pour cette sixième d'édition : « Chemins du faire »**

Sur le thème des passeurs, Hélicoop propose de réunir à nouveau des artistes plasticiens d'horizons géographiques différents pour réaliser une oeuvre *in situ*. Les artistes invités et sélectionnés produiront une *création personnelle* qui interrogera cette problématique ainsi que le lieu dans lequel elle sera installée. En 2018, on interrogera plus spécifiquement, mais ne toute liberté : l'histoire du sentier à travers voies de communication qui existaient sur le territoire, le chemin de fer dans ses deux sens, figurés et réels, des wagons qui emportaient les déportés, aux gares de transit que sont Schirmeck, Rothau et Moussey, jusqu'au chariot des femmes polonaises de 1914 mais aussi la dimension plus ludique, plus festive et plus plastique. « Chemin du faire » c'est aussi le labeur des hommes, les petites et grandes mains qu fabrique.

Ce projet nous invite toujours aussi à questionner le sens que nous donnons aujourd'hui au mot *liberté*, concept si cher au domaine de l'art et aux artistes qui le produisent aujourd'hui. La spécificité de cette exposition en plein air, sur un sentier de balade situé dans les hauteurs du territoire, amène également à considérer *l'idée du déplacement* comme constitutif de l'événement. Il amène nécessairement le public et les artistes à venir circuler dans un espace naturel où s'entremêlent passé et présent. Sortir des murs trop cloisonnés des salles d'exposition, explorer le paysage jusqu'à s'y perdre.

### **L'appel à candidature est ouvert cinq catégories d'artistes :**

- 1- Artistes professionnels (inscrits à la Maison des artistes ou en indépendant, possédant un numéro de SIRET) : 10 projets seront soutenus à hauteur de 1 500€ par projet.
- 2- Jeunes artistes ou étudiants en école d'art ou étudiant une autre discipline de moins de 25 ans : 12 projets seront soutenus à hauteur de 300 € par projet.
- 3- Artistes professionnels, retraités, exerçant une autre profession, amateurs, etc.
- 4- Artistes « jeunes publics » notamment ceux participants aux ateliers artistiques proposés pendant le temps scolaires dans le cadre du projet du Sentier des passeurs 2018.

---

<sup>1</sup> Le sentier des passeurs est présenté sur le site : <http://www.sentier-des-passeurs.fr>

Siège social : HELICOOP, 13 rue de la Parrière, Quioux, 88210 Le Saulcy  
Siret : 407 987 429 00013 / APE : 913E

Courriel : [contact@helicoop.fr](mailto:contact@helicoop.fr) Tél : 07 81 88 14 14

Internet : <http://www.helicoop.fr> / <http://www.sentier-des-passeurs.fr/>

- 5- Vous n'êtes pas artiste plasticien mais vous souhaiteriez présenter une intervention artistique sur le Sentier des passeurs : lecture, interventions musique, danse théâtre ou autres.

Un jury sera réuni pour choisir les artistes professionnels et les jeunes artistes ou étudiants qui seront accompagnés financièrement par l'association (catégorie 1 et 2). Les autres candidatures seront soumises pour validation à la commission « Arts plastiques » d'Hélicoop pour créer un parcours cohérent, préparer le positionnement des œuvres sur le Sentier et pour les besoins de la signalétique et de la communication.

Pour le bon déroulement de cette édition nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous inscrire dans les catégories correspondant aux conditions de votre participation.

### **Pour participer : les dates à retenir**

- 10 novembre 2017 : Lancement de l'appel à projet et mise en ligne des dossiers de candidatures à compléter avec pièces à joindre sur le site <http://www.sentier-des-passeurs.fr> / onglet : exposition 2018 / sous rubrique : appel à projet
- 30 janvier 2018 : Date limite de réception des dossiers catégories 1 et 2
- 27 janvier 2018 : Date limite de réception des autres catégories de dossiers
- 10 février 2018 : Jury de sélection des catégories 1 et 2
- 21 février 2018 : Avis du jury (catégories 1 et 2) et de la commission « Arts plastiques » (autres catégories) sur les dossiers retenus (autres catégories)
- Du 19 mai au 1<sup>er</sup> juin 2018 : Installations des œuvres sur le Sentier ou sur les sites partenaires
- 2 juin 2018 : Ouverture au public du sentier des passeurs avec organisation d'un dîner pour les artistes pour finaliser l'installation des œuvres.
- 1<sup>er</sup> juillet 2018 à 11h : Inauguration officielle du Sentier des passeurs (et du catalogue) en présence de tous les artistes exposants, accueil des partenaires et de la presse à l'occasion d'un « brunch presse » puis inauguration officielle
- Juillet – Août : Rencontres avec les artistes sur le Sentier. Chaque artiste exposant consacre une demi-journée à partager avec le public selon un calendrier à élaborer avec Hélicoop en mai 2018.
- 29 octobre 2018 : Clôture de l'exposition sur le Sentier
- A partir du 29 octobre 2018 : Enlèvement des œuvres

### **Renseignements**

François Klein, Directeur artistique :  
Tél. : 06 21 65 33 49  
Email : [francois1klein@gmail.com](mailto:francois1klein@gmail.com)

Siège social : HELICOOP, 13 rue de la Parrière, Quieux, 88210 Le Saulcy  
Siret : 407 987 429 00013 / APE : 913E

Courriel : [contact@helicoop.fr](mailto:contact@helicoop.fr) Tél : 07 81 88 14 14

Internet : <http://www.helicoop.fr> / <http://www.sentier-des-passeurs.fr/>

# Le sentier des passeurs 2018

## *Chemins du faire*

### **DESRIPTIF GÉNÉRAL**

#### *Un parcours Art Nature en Pays de Salm*

Adossé au versant occidental du massif vosgien, au Nord-Est du département des Vosges, le Pays de la Déodatie se situe à 1h des métropoles régionales de Nancy et Strasbourg. L'accès principal au territoire dans le prolongement de l'axe mosellan Metz-

Nancy confère au Pays une situation de porte d'entrée sur le massif vosgien et l'Alsace. Territoire en vert et bleu, le Pays de la Déodatie est marqué et structuré par un relief de moyenne montagne. La forêt, l'eau, la vivacité de l'air, la tranquillité des espaces offrent un cadre de vie exceptionnel.

Phénomène unique en Lorraine, la Déodatie abrite, sur quelques kilomètres, quatre abbayes édifiées en forme de croix. Ce que l'on appellera la Croix Monastique de Lorraine. Cette région frontière connue une forte désindustrialisation, notamment par l'effondrement de l'industrie textile dans le dernier quart du XXème siècle, et une perte nette de sa population.

La vie touristique et culturelle contribue positivement à l'image de la région, avec une forte inclinaison vers l'art contemporain. L'idée d'un véritable Centre Culturel des abbayes tend à voir le jour, en lieu et place de l'Abbayes de Senones. Un projet qui permettrait de préserver un patrimoine bâti vieux de plusieurs siècles, mais aussi de donner l'opportunité aux habitants du territoire de se réappropriier ces lieux. Et ainsi faire de la culture, un véritable levier de développement territorial.

*Pour plus d'information vous pouvez visiter le site de l'office du tourisme des Abbayes :*  
[www.paysdesabbayes.com](http://www.paysdesabbayes.com)

#### *Présentation géographique*

Avec près de 70 % de son espace boisé, la forêt est l'élément marquant de la région. L'essence naturellement dominante est le sapin, suivi du pin sylvestre et de l'épicéa qui forment des forêts aux enjeux multiples. Omniprésente, l'eau a depuis très longtemps joué un rôle déterminant dans le développement de l'industrialisation. Pendant des siècles elle va fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement des scieries, des usines textiles, au transport du bois par flottage.

#### *Climat*

Le climat vosgien est de type semi-continentale, il a pour particularité d'être davantage pluvieux en été qu'en automne et hiver. Sur la zone de crêtes, lieu où s'épanouissent les chaumes d'altitudes, le vent d'ouest est souvent fort et continu le climat est proche de celui de l'Ecosse.

## **PRÉSENTATION DU PROJET**

#### *L'association*

Hélicoop, hébergée depuis 20 ans dans l'ancienne coopérative ouvrière de Le Saulcy, dans les Vosges, s'emploie depuis son origine à forger son action et sa réflexion autour d'une pratique culturelle qui fait corps avec son territoire d'accueil. Cette année encore nous souhaitons réengager un programme qui permette à des talents d'horizons les plus éclectiques d'exprimer leur imaginaire sur le thème du «passeur» : passeurs d'hommes, passeurs de mémoires, passeurs d'images ou passeurs d'espoir, passeurs d'allumettes ou de chansonnettes, passeurs de mots enchantés et de légendes, passeurs de gestes, danseurs passeurs.

#### *Le lieu*

Siège social : HELICOOP, 13 rue de la Parrière, Quioux, 88210 Le Saulcy  
Siret : 407 987 429 00013 / APE : 913E

Courriel : [contact@helicoop.fr](mailto:contact@helicoop.fr) Tél : 07 81 88 14 14

Internet : <http://www.helicoop.fr> / <http://www.sentier-des-passeurs.fr/>

Trait d'union entre la Lorraine et l'Alsace, le sentier des passeurs est à cheval sur trois Vallées emblématiques de ces deux régions : il débute à Salm, dans la Vallée de la Bruche, traverse une partie la Vallée du Rabodeau et se termine aux portes de Raon l'Étape. C'est d'ailleurs par cette gare, et celle d'Étival Clairefontaine que se clôturait le long périple des passeurs. Cette route forestière, construite par des prisonniers russes et polonais durant la première guerre mondiale, alors que l'Alsace était allemande ; illustre un épisode particulier de la seconde guerre mondiale. Dès 1940 le territoire du Bas Rhin est indexé par les allemands, tandis que les Vosges sont occupées par l'armée nazie. Véritable nervure historique des échappés des camps, soldats ou civils ; entre zone annexée et occupée, un sentier que franchirent au péril de leurs vies des hommes qui voulaient en conduire d'autres vers la liberté.

Dans le sous-bois, le chemin rejoint le Sentier des Framboises non loin de la Roche de la Chatte Pendue. Le chemin monte en pente douce jusqu'à la borne frontière. Après cette borne, le sentier traverse une vaste étendue déboisée dominée par l'abri de la Haute Loge, point culminant de la randonnée (933 m), puis, dans la descente vers Moussey, il traverse une belle forêt primaire où se mêlent hêtres, bouleaux, houx, alisiers et sorbiers, dans un grand chaos rocheux.

### *Thème de l'année / « Chemins du faire »*

Sur le thème des passeurs, Hélicoop propose de réunir à nouveau des artistes plasticiens d'horizons géographiques différents pour réaliser une oeuvre *in situ*. Les artistes invités et sélectionnés produiront une *création personnelle* qui interrogera cette problématique ainsi que le lieu dans lequel elle sera installée. En 2018, on interrogera plus spécifiquement, mais en toute liberté : l'histoire du sentier à travers les voies de communication qui existaient sur le territoire, le chemin de fer dans ses deux sens, figurés et réels, des wagons qui emportaient les déportés, aux gares de transit que sont Schirmeck, Rothau et Moussey, jusqu'au chariot des femmes polonaises de 1914 mais aussi la dimension plus ludique, plus festive et plus plastique. « Chemins du faire » c'est aussi le labeur des hommes, les petites et grandes mains qui fabriquent. En 2018 le sentier vous invite donc à fabriquer, à bricoler, à interroger la machinerie du monde, les matériaux du temps et des hommes. Ce projet nous invite toujours aussi à questionner le sens que nous donnons aujourd'hui au mot *liberté*, concept si cher au domaine de l'art et aux artistes qui le produisent aujourd'hui. La spécificité de cette exposition en plein air, sur un sentier de balade situé dans les hauteurs du territoire, amène également à considérer *l'idée du déplacement* comme constitutif de l'événement. Il amène nécessairement le public et les artistes à venir circuler dans un espace naturel où s'entremêlent passé et présent. Sortir des murs trop cloisonnés des salles d'exposition, explorer le paysage jusqu'à s'y perdre.

### *L'esprit de l'événement 2018*

Faire travailler des artistes sur, avec et dans le territoire et affirmer davantage l'ancrage dans les lieux... Que chaque artiste dans sa singularité et sa pratique, investisse le paysage en intelligence avec lui. Sur le sentier des passeurs proprement dit, il leur sera impérativement demandé de produire et d'installer une oeuvre *in situ*, c'est à dire conçue pour un lieu précis, en relation avec son histoire et/ou sa morphologie. Enfin, nous souhaitons élargir nos propositions en ponctuant le sentier de nombreuses animations culturelles en lien avec la manifestation : conférences, concerts, spectacles de danses, improvisations, performances...

### *Publics Visés*

De fait, la manifestation s'adresse en premier lieu aux marcheurs et randonneurs qui sillonnent nos collines. L'événement garde avant tout un caractère ouvert qui se donne pour exigence de toucher et convenir à tous les publics : adultes, adolescents, enfants, publics amateurs et avertis. Hélicoop est devenue, du fait des activités de qualité proposées, une association référente dans la Vallée du Rabodeau. L'association, par la situation frontalière de ses locaux, attire depuis quatorze ans un public à la fois local et régional (Grand Est). Véritable carrefour européen, l'exposition des *passeurs d'ombres et de lumières* accueille également des artistes et publics venus des quatre coins du continent. Le choix de la période d'été impliquera aussi les visiteurs de passage, touristes et promeneurs de nos montagnes puisque les temps forts de l'été seront reliés aux visites effectuées par le Souvenir français et les Offices de Tourisme des vallées de la Bruche et du Rabodeau.

Enfin, cette sixième édition mettra l'accent sur le volet éducatif en prolongeant sa durée

Siège social : HELICOOP, 13 rue de la Parrière, Quioux, 88210 Le Saulcy

Siret : 407 987 429 00013 / APE : 913E

Courriel : [contact@helicoop.fr](mailto:contact@helicoop.fr) Tél : 07 81 88 14 14

Internet : <http://www.helicoop.fr> / <http://www.sentier-des-passeurs.fr/>

en automne 2016 afin de contribuer davantage à une mobilisation du jeune public et des scolaires.

Siège social : HELICOOP, 13 rue de la Parrière, Quieux, 88210 Le Saulcy  
Siret : 407 987 429 00013 / APE : 913E

Courriel : [contact@helicoop.fr](mailto:contact@helicoop.fr) Tél : 07 81 88 14 14

Internet : <http://www.helicoop.fr> / <http://www.sentier-des-passeurs.fr/>